



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-11089>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-11089**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 26-049

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : THIAM Mouhamed

Adresse mail du contact : mouhamed.thiam@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : 0153146968

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) • Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) • Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour

lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le présent marché est un marché de Services courants. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est un établissement public de santé.

Critères d'attribution : Critère n° 1 : Prix (50 %) Critère n° 2 : Qualité de l'offre technique (40 %) Sous-critère a : Moyens humains (30 %) Sous-critère b : Organisation opérationnelle (40%) Sous-critère c : Formation du personnel (20%) Sous-critère d : Gestion des situations exceptionnelles (10%) Pour le critère 2 « Qualité technique de l'offre » une note éliminatoire fixée à 12/20 est applicable. Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à cette dernière sera éliminé et ne participera pas aux négociations. Critère n° 3 : Démarche sociale et environnementale (10 %) Sous-critère a : Sous-critère a : Type de contrats proposés au personnel affecté à la prestation (60%) Sous-critère b : Modes de déplacement utilisés dans le cadre de la réalisation des prestations et démarche sociale mise en place dans le cadre de la réalisation des prestations (40%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'accueil pour le Siège de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Code CPV principal - Descripteur principal : 79992000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet " Prestations d'accueil pour le Siège de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ", nécessaire aux besoins des services du siège de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Lieu principal d'exécution du marché : 75012

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites doivent avoir lieu le 16/17et 18 Février 2026 à l'adresse suivante : 55 Boulevard Diderot 75610 PARIS cedex 12 . Il vous appartient de contacter : M.Christophe LARMET Direction des ressources du siège de l'AP-HP 01.40.27.30.25

Autres informations complémentaires : Le titulaire s'engage sur un montant maximum de 215 000 € HT sur la durée ferme du marché. Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 3 maximum. Le titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficient d'une avance calculée en application du code de la commande publique

dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance mentionné à l'article R. 2191-10 est fixé à 30 %. Lorsque le titulaire ou le sous-traitant n'est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l'avance est fixé au taux minimal de 5% prévu à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique. Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 19/02/2026 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date limite des remises des offres par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2026